

Nourrir en
2018

Rapport annuel
2017-2018



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles



Table des matières

1. Mot du président	5
2. Mot du directeur général	7
3. Portrait de l'Union des producteurs agricoles	9
▶ Adhésion 2018	9
▶ Volume de la production couvert par la mise en marché collective au Québec en 2017	11
▶ Sommes investies en recherche, en dons et en promotion	12
4. Communication	13
▶ Stratégie Web	13
▶ Portes ouvertes sur les fermes du Québec	13
▶ Rendez-vous en commission parlementaire : les mémoires de l'Union en 2017-2018	14
▶ Les grands dossiers publiés dans L'U en 2018	15
▶ Bilan de la formation syndicale	15
▶ Des webinaires collés à nos réalités	15
▶ Participation aux activités de prévention à la ferme	16
5. Mobilisation	17
▶ J'appuie mon agriculture, j'appuie ma forêt	17
▶ La Politique bioalimentaire enfin dévoilée	18
▶ La saga de l'ALENA nous en a fait voir de toutes les couleurs	20
▶ Front commun contre les projets de règlement sur les hydrocarbures	22
▶ Fiscalité foncière agricole : un dossier à régler!	22
▶ Impact de la hausse du salaire minimum	23
▶ La solidarité : une tradition de longue date	23
▶ 40 ans de protection du territoire et des activités agricoles	24
▶ D'autres représentations ont elles aussi porté leurs fruits en 2018	24
6. Accompagnement	25
▶ Les agricultrices à la une	25
▶ J'adhère à l'innovation, un projet qui fait son chemin!	26
▶ Identification des fruits et légumes frais du Québec	26
▶ Une année sous le signe de la formation pour AGRICarrières	26
▶ ATQ s'attaque à la traçabilité du secteur laitier canadien	27
▶ Sirop d'érable : un coup de pouce à la réserve stratégique	27

▶ Avez-vous votre forestier de famille?	27
▶ Bonne nouvelle pour le secteur biologique.....	28
▶ Bonne nouvelle pour les éleveurs de grands gibiers	28
▶ Les cidriculteurs conservent leurs droits	28
▶ Aide ponctuelle à la suite d'épisodes printaniers de grêle	28

7. Partenariats.....29

▶ L'alliance ARIANE plaide en faveur d'une politique nationale de l'aménagement du territoire	29
▶ Les défis de main-d'œuvre : quelles solutions pour les régions?	29
▶ La FAO renouvelle son partenariat avec UPA DI	29
▶ Des leaders des organisations partenaires d'UPA DI de passage au Québec	30
▶ L'Union, partenaire du tout premier gala de la gastronomie québécoise	30
▶ L'ARTERRE au service de la relève.....	31
▶ Bonne récolte pour AgriRÉCUP	31
▶ Des fermes adaptées pour le climat futur	31
▶ Tous ruraux	32
▶ Un 2e forum sur la santé psychologique	32
▶ L'Union partenaire de l'Agora métropolitaine	33
▶ Le Montréal agricole, vous connaissez?	34

8. À souligner35

▶ Les anniversaires	35
▶ Coups de chapeau	35
▶ Hommages à deux bâtisseurs	36

Mot du président



L'année 2018 aura été passablement difficile pour les producteurs agricoles du Québec. Après un printemps froid, nous avons vécu un des étés les plus chauds et surtout les plus secs des dernières décennies et finalement, l'automne et l'hiver se sont pointés beaucoup trop vite. La sécheresse et la chaleur ont causé de sérieux dommages dans les champs un peu partout au Québec et du stress chez plusieurs centaines d'éleveurs. Fidèles à la tradition d'entraide et de solidarité qui nous caractérise, l'Union et ses groupes affiliés se sont vite retroussés les manches pour venir en aide aux producteurs touchés. Plusieurs actions ont été menées en région et les autorités gouvernementales ont rapidement été sensibilisées aux problématiques. Les avances annoncées par le gouvernement depuis (45,6 M\$ en assurance récolte foin et pâturages) ont été les bienvenues. De concert avec les fédérations régionales, nous continuons de travailler pour résoudre les problèmes de sous-évaluation des pertes observés chez certains producteurs.

Un autre coup dur de l'année aura sans aucun doute été la signature de l'Accord États-Unis–Mexique–Canada. Dans la négociation qui a précédé la conclusion de cette entente, les Américains avec leur président en tête ont été très agressifs. L'administration Trump a un seul intérêt, son intérêt. Comme nos voisins du Sud sont notre principal partenaire commercial, cette attitude a entraîné le Canada dans une négociation très compliquée à l'issue de laquelle, une fois de trop, des concessions ont été faites sur le dos des producteurs d'œufs, de volailles et de lait. Le premier ministre Trudeau s'est engagé à compenser de façon juste et équitable les pertes subies par les producteurs; nous ne lâcherons pas prise à cet égard tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas respecté ses promesses.

Les dommages causés par la « méthode Trump » ne se limitent pas aux secteurs sous gestion de l'offre. Les guerres commerciales que cette administration entretient, notamment avec la Chine, ont fait chuter les prix du porc et du soya. Alors que du côté américain, on comble les pertes à grand renfort de subventions, rien de ce côté-ci de la frontière n'a été annoncé pour aider les producteurs. Sur ce point aussi nous continuerons de talonner nos gouvernements afin qu'ils soutiennent adéquatement les entreprises agricoles victimes de ces conflits commerciaux.

Nous avons encore une fois cette année démontré notre grande capacité de mobilisation notamment dans le cadre de la campagne électorale québécoise. L'Union s'est en effet invitée comme jamais dans les débats publics et pour une rare fois, notre secteur était au nombre des priorités électorales. Tout notre travail de représentation a porté ses fruits, car les principaux partis en lice, dont la Coalition avenir Québec, ont pris des engagements clairs envers le secteur agricole et forestier notamment dans les dossiers chauds que sont la fiscalité foncière et l'agroenvironnement, ainsi qu'au regard des investissements, de la gestion des risques et du soutien de l'État en agriculture. Dans ces domaines, les attentes sont nombreuses, élevées et pleinement justifiées.

Au regard des outils de gestion des risques d'entreprise agricole offerts aux producteurs, il apparaît clairement que les programmes dans leur forme actuelle ne prennent pas suffisamment en compte les disparités régionales et sectorielles. Nous devons agir et adapter ces outils aux réalités des régions, des différents types d'entreprises et des secteurs de production. Durant la campagne électorale, le parti de François Legault a d'ailleurs reconnu que « dans certains cas, le manque de flexibilité des programmes existants était problématique et qu'il y avait lieu de mieux les adapter aux réalités des agriculteurs ». Il s'est aussi engagé « à se pencher sérieusement sur cet enjeu, en collaboration avec l'UPA ».

Je pense que les mois à venir sont prometteurs dans plusieurs dossiers, d'autant plus que cette année, malgré les impacts négatifs issus des négociations commerciales avec les États-Unis, nous voyons émerger un fort mouvement de solidarité chez les agriculteurs bien sûr, mais aussi chez les consommateurs qui ont montré leur inquiétude devant l'arrivée de produits laitiers importés.

Cette solidarité était très palpable lors de la grande marche pour notre avenir alimentaire organisée par l'Union dans les rues de Montréal le 18 novembre. Plus que jamais, les producteurs agricoles et les consommateurs devront s'unir afin d'assurer l'avenir de notre garde-manger!

Marcel Groleau

Président général





Mot du directeur général

Encore une fois cette année, nos équipes de professionnels dans les domaines de l'agroéconomie, de l'environnement, de l'aménagement et de la mise en marché ont eu du pain sur la planche. D'abord pour faire valoir le point de vue des agriculteurs en commission parlementaire à la suite du dépôt de nombreux projets de loi dans les premiers mois de l'année. Ensuite, pour documenter tous les dossiers prioritaires portés par l'Union en 2018, dont la fiscalité foncière, la sécurité du revenu, les accords de commerce, la réglementation environnementale, la main-d'œuvre, la relève... Nous avons produits seize mémoires et une vingtaine de documents pour appuyer nos rencontres avec les élus et nos présentations sur diverses tribunes.

D'ailleurs, en 2018, notre organisation a fait un virage important au regard de son travail de représentation. Désormais, nous produisons et adaptons de façon régulière un plan annuel de représentation, lequel met l'accent sur une coordination des ressources au niveau provincial et régional ainsi que sur la production de matériel d'information en soutien aux activités : rencontres avec des élus, événements publics, réunions avec des représentants du milieu, etc.

Beaucoup de changements ont aussi été apportés dans nos façons de communiquer avec nos producteurs et avec le public en général, notamment à travers une utilisation accrue des médias sociaux et des outils de marketing. Le domaine des communications évolue rapidement et nous aussi. Nous avons publié cette année une soixantaine d'infolettres, produit et diffusé des dizaines de vidéos et organisé près de 50 activités de formation, dont 12 webinaires qui ont bénéficié à plus de 3 000 internautes.

La firme MCE Conseils à qui nous avons confié l'an dernier le mandat d'analyser l'efficacité et l'efficience de notre organisation a déposé son rapport final en mars. Ce rapport très complet et riche en information s'appuie sur tout un travail d'enquête réalisé auprès de quelque 3 000 producteurs agricoles et des centaines d'administrateurs et d'employés de l'Union ainsi que sur une analyse de l'ensemble de nos données financières (2006, 2010 et 2016) et des données relatives à l'évolution de la main-d'œuvre. On y apprend que les producteurs agricoles sont majoritairement enclins à se tourner vers l'UPA pour obtenir des informations et à recourir aux services proposés par notre organisation. Leur degré de satisfaction face aux services que nous rendons est en augmentation depuis 10 ans.

Le rapport présente aussi 20 recommandations qui touchent nos services, le financement de nos activités, l'allocation et l'optimisation de nos ressources ainsi que la formation de nos représentants. À la suite du dépôt de ce rapport, les membres du conseil général ont adopté un plan de mise en œuvre pour plusieurs des recommandations. Ce travail se fait en complémentarité avec celui du comité sur le financement à moyen et long terme qui doit proposer l'an prochain, pour adoption, un plan quinquennal de financement de l'Union.



Il y a 28 200 fermes au Québec qui mettent en marché près de 9 G\$ de produits agricoles. Majoritairement de propriété familiale et très diversifiées, ces entreprises ont besoin de services modernes adaptés à leur réalité. Elles forment néanmoins au sein de la société un groupe avec des intérêts particuliers et de ce fait, elles partagent des problématiques communes. C'est à la fois ces besoins individuels et collectifs que l'Union doit s'affairer à combler en optimisant les ressources financières que lui confient les producteurs agricoles.

Toutes ces actions sont intimement liées à la mission de notre organisation qui demeure la défense des intérêts professionnels, économiques et sociaux des producteurs agricoles. Elles sont guidées par les valeurs de respect, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie que nous partageons depuis 94 ans. Aussi, une étude menée conjointement cette année par Coop Carbone et l'Institut de recherche en économie contemporaine confirme que par leurs actions, l'UPA et ses groupes affiliés contribuent à l'économie sociale du Québec et à la vitalité des régions. Cette analyse, commandée par l'UPA, nous apprend en effet que près de 60 % des retombées économiques générées par nos activités proviennent d'initiatives d'entrepreneuriat collectif appartenant à l'économie sociale. De quoi être fiers de notre organisation.

J'en profite en terminant pour remercier tous ces hommes et toutes ces femmes, permanents et élus, qui au quotidien travaillent au sein de l'Union à la défense des intérêts des producteurs agricoles québécois. Leur engagement est sans faille et ça se sent!

Charles-Félix Ross

Directeur général





Portrait de l'Union des producteurs agricoles

L'Union des producteurs agricoles (UPA) représente les quelque 42 000 productrices et producteurs agricoles ainsi que tous les producteurs forestiers du Québec. Ils sont regroupés suivant une double structure : selon le territoire géographique auquel ils appartiennent, c'est le secteur général, et selon le type de production agricole qu'ils exercent, c'est le secteur spécialisé.

91

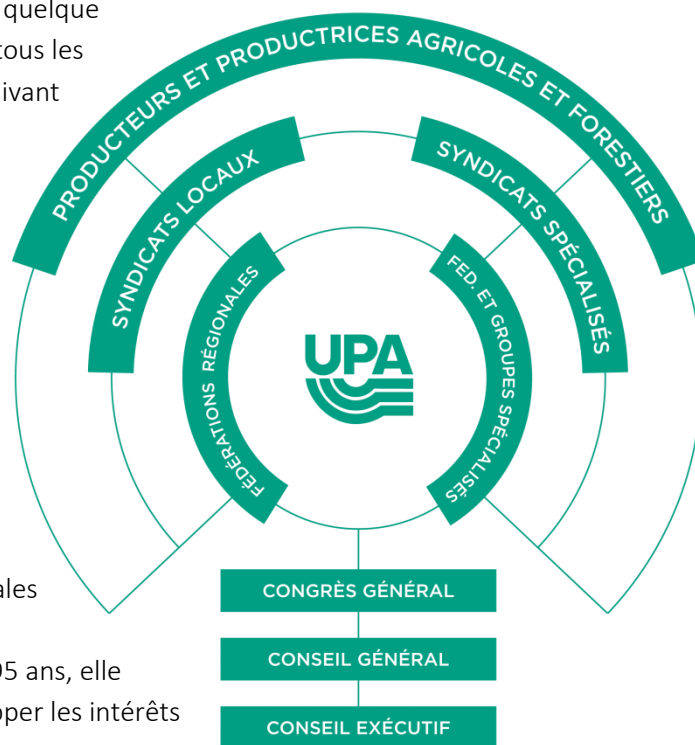
syndicats
locaux

12

fédérations
régionales

150

groupes régionaux et
provinciaux spécialisés



Avec ses 90 syndicats locaux, ses 12 fédérations régionales et ses 150 groupes régionaux et provinciaux spécialisés, l'UPA est présente partout au Québec. Depuis près de 95 ans, elle poursuit la mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts de tous les producteurs agricoles et forestiers du Québec, sans distinction.

► Adhésion 2018



28 185

fermes



26 577

fermes membres



94%

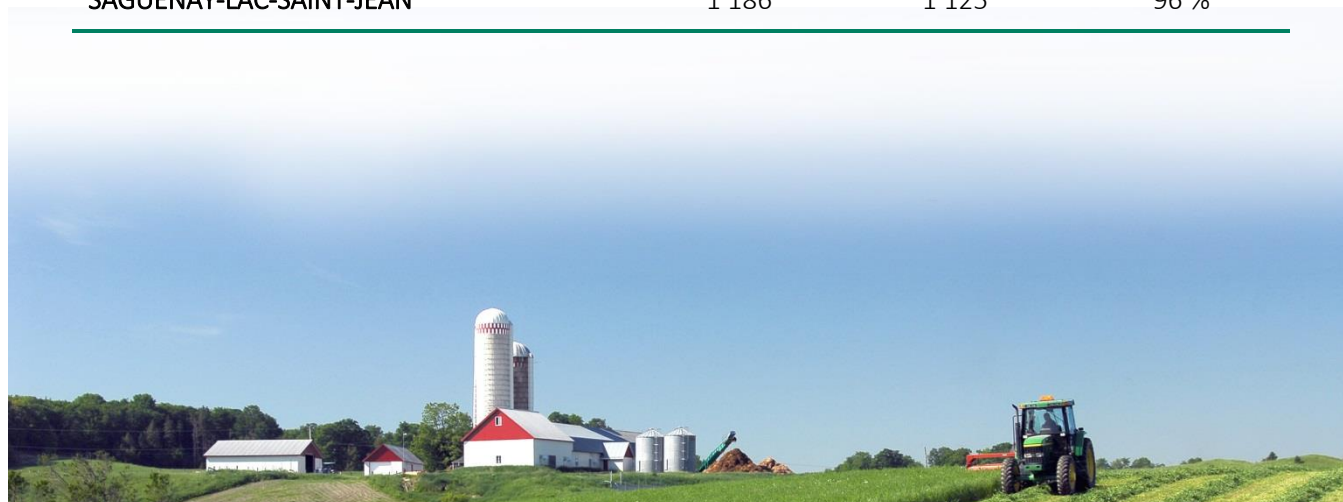
taux d'adhésion

Pour en savoir plus



► Taux d'adhésion en région

Région	Nombre de ferme	Nombre de ferme membre	Taux d'adhésion
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	565	544	96 %
BAS-SAINT-LAURENT	1 984	1 869	94 %
CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD	1 095	1 005	92 %
CENTRE-DU-QUÉBEC	3 196	2 977	93 %
CHAUDIÈRE-APPALACHES	5 577	5 363	96 %
ESTRIE	2 635	2 482	94 %
GASPÉSIE-LES-ILES	243	220	91 %
LANAUDIÈRE	1 578	1 482	94 %
MAURICIE	994	946	95 %
MONTÉRÉGIE	6 838	6 490	95 %
OUTAOUAIS-LAURENTIDES	2 304	2 074	90 %
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1 186	1 125	96 %



► Volume de la production couvert par la mise en marché collective au Québec en 2017

Les retombées d'une approche collective pour la commercialisation des produits agricoles sont nombreuses et bénéficient à l'ensemble de la société. En plus d'être efficace, ordonnée et équitable, cette formule permet aux producteurs de mettre en commun des ressources et d'investir collectivement dans des projets de promotion, de recherche et de développement. Au Québec en 2017-2018, 90 % des produits agricoles ont été mis en marché collectivement.

 ACÉRICULTURE	344	321
 AQUACULTURE	10	
 APICULTURE	24,9	
 BLEUETS SAGUENAY-LAC- SAINT-JEAN	ND	24,4
 BOIS	371	371
 BOVINS	659,2	659,2
 FRAISES ET FRAMBOISES	75,6	75,6
 GRAINS	1 336	1 336

 LAIT	2 578,4	2 578,4
 LAIT DE CHÈVRE	9,7	9,7
 LAPINS	2,1	2,1
 LÉGUMES DE TRANSFOR- MATION	29,2	29,2
 MARAÎCHERS	545	
 ŒUFS	199,3	199,3
 ŒUFS D'INCUBATION	85,7	85,7
 OVINS	ND	14,9
 POMMES	63	63
 POMMES DE TERRE	174	174
 PORCS	1 336,7	1 366,7
 POULETTES	12,9	12,9
 SERRE	289	
 VOLAILLES	726	726
TOTAL	8 901,8	8 049,1

8,9 G\$

Recette
monétaire
agricoles du
Québec

90 %

Part de la
production agricole
québécoise
couverte par la
mise en marché
collective

● Valeur de la production (M\$)

● Mise en marché collective (M\$)

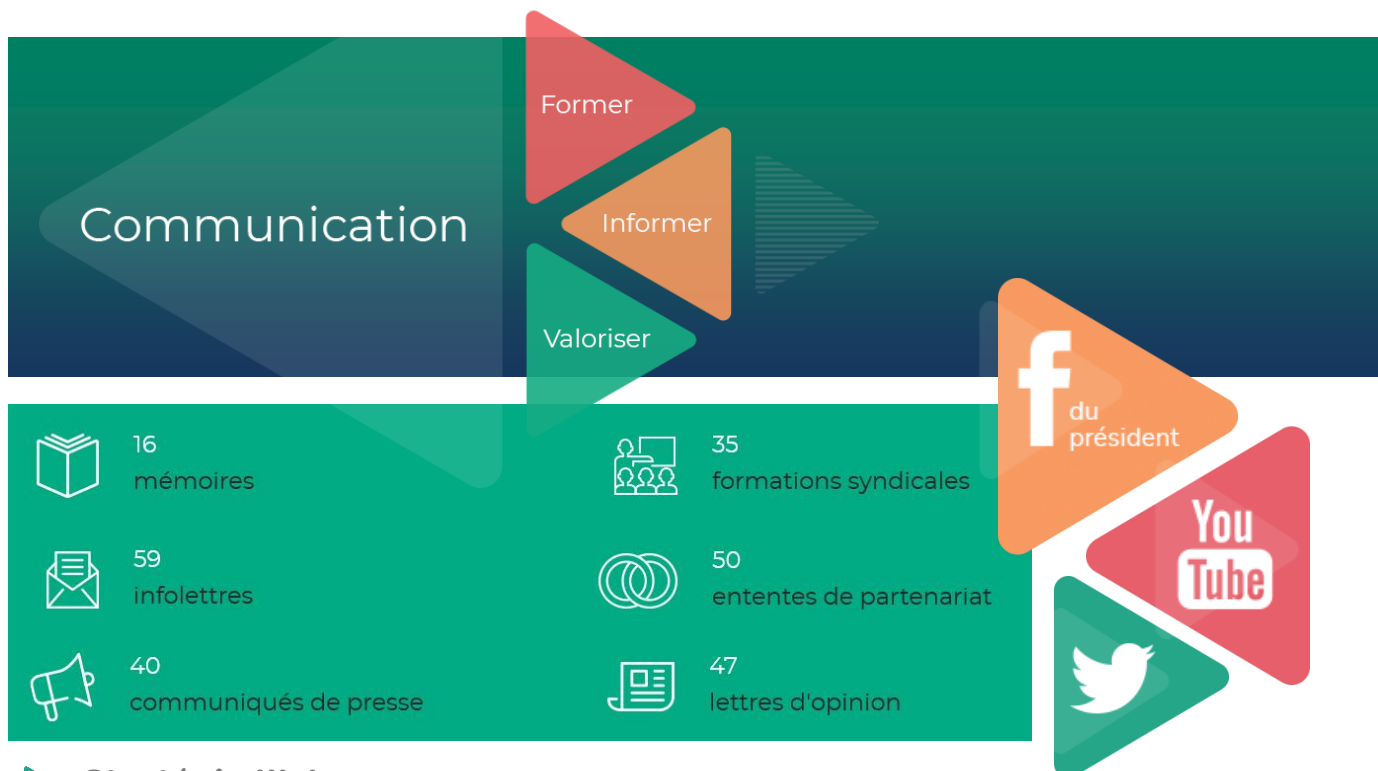


► Sommes investies en recherche, en dons et en promotion

Toutes les sommes investies collectivement en promotion et en publicité contribuent à accroître la demande pour les produits alimentaires québécois. Quant aux investissements que font les producteurs dans le domaine de la recherche et du développement, ils visent l'amélioration continue de la qualité des produits et des pratiques agricoles. Cela bénéficie autant aux consommateurs qu'aux entreprises en aval de la production. Les agriculteurs sont aussi interpellés par les besoins des plus démunis et l'importance de promouvoir de saines habitudes alimentaires. Voilà pourquoi chaque année ils remettent à la communauté des dons en argent et en denrées agricoles.

Sommes investies par les agriculteurs du Québec en promotion-publicité et recherche-développement 2017-2018

Production	Promotion et publicité (\$)	Recherche et développement (\$)	Don (\$)
Acériculture	5 110 341	499 194	39 812
Apiculture	10 998	3 622	8 180
Aquaculture	2 000	67 135	600
Bleuets	284 936	71 235	
Bois	60 000	25 000	
Bovins	875 000	72 471	
Grains	78 000	705 295	1 000
Fraises et framboises	118 000	22 469	500
Lait	49 750 579	659 545	364 802
Lapins	4 664	7 002	
Légumes de transformation	30 761	201 156	
Maraîchers	340 000	211 000	500
Œufs	1 700 000	272 000	105 000
Œufs d'incubation	4 376	37 730	265
Ovins	92 798	15 287	
Pommes			33 567
Pommes de terre	700 000	100 000	30 000
Porcs	3 366 228	892 604	29 681
Serre		30 000	
Volailles	2 244 470	387 155	2 600
Total	64 773 151	4 279 900	616 507



► Stratégie Web

Avec son premier congrès sans papier en décembre dernier, une application mobile pour l'événement Portes ouvertes sur les fermes du Québec, la plateforme de webinaires et de formations en ligne U+, sa [websérie vosagriculteurs.tv](https://vosagriculteurs.tv), l'Union poursuit sa lancée sur le Web en développant de nouveaux outils et contenus.

[Suivez-nous](#), restez à l'affût et apprenez-en davantage sur votre organisation et sur l'agriculture d'ici.

► Portes ouvertes sur les fermes du Québec

Plus de 150 000 personnes ont participé à la 16e édition de la journée [Portes ouvertes sur les fermes du Québec](#) qui se déroulait sur plus de 100 fermes à travers le Québec et au Parc olympique à Montréal. Merci à tous les productrices et producteurs agricoles participants et aux nombreux bénévoles et partenaires qui ont fait de cet événement un succès.



► Campagne télé

Cet hiver, une toute nouvelle campagne publicitaire de l'Union, reprenant le thème On fait tous partie de la recette, a fait son apparition au petit écran. Cette publicité qui mettait en vedette des producteurs agricoles a été diffusée sur les ondes de Radio-Canada, RDI, TVA, TV5 et Zeste.



► **Rendez-vous en commission parlementaire : les mémoires de l'Union en 2017-2018**

► **Décembre 2017**

- | Projet de loi no 157 : [Loi constituant la Société québécoise du cannabis](#), édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière
- | [Projets de règlements sur les hydrocarbures](#)
- | [Transition énergétique Québec](#)

► **Février 2018**

- | Mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le [budget du 28 mars 2017 concernant le territoire agricole](#)
- | Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 165, [Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions](#)
- | Projet de règlement modifiant le [Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement](#)

► **Mars 2018**

- | [Gestion des risques des entreprises agricoles et accords de commerce](#) : les attentes des agricultrices et agriculteurs du Québec

► **Avril 2018**

- | Consultation particulière relative au projet de loi no 170 : Loi modernisant le [régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques](#)
- | Projet de règlement relatif à l'[autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale](#)
- | Projet de règlement modifiant le [Règlement sur les exploitations agricoles](#)

► **Mai 2018**

- | Consultation relative à la [Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre](#)
- | Projet de loi no 176 : Loi modifiant la [Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation travail-famille](#)

► **Juillet 2018**

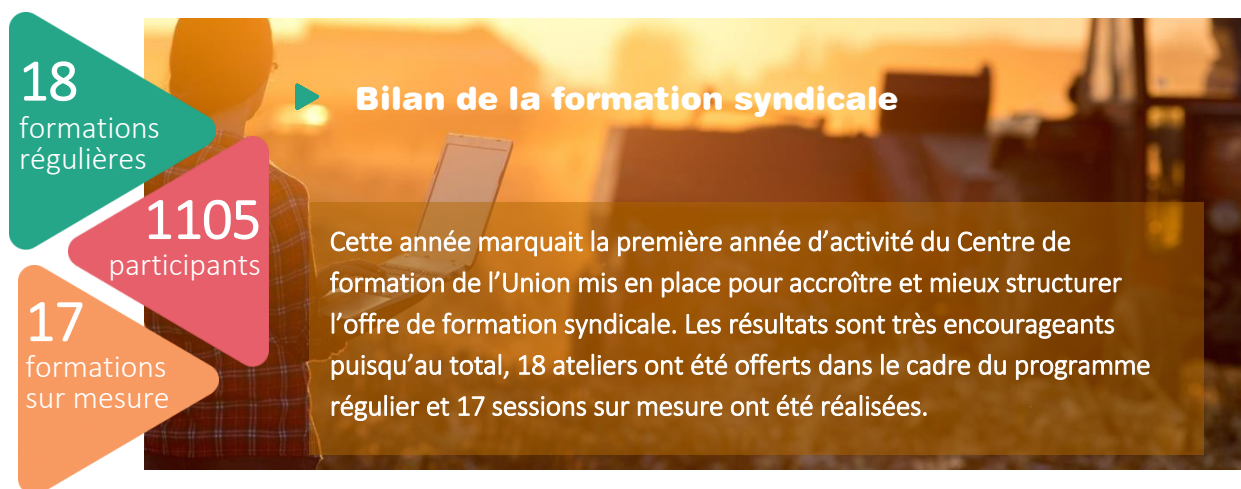
- | Projet de règlement sur la [compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques](#)

► **Août 2018**

- | [Consultations prébudgétaires en vue du budget 2019](#)
- | Commentaires sur les [règlements sur les hydrocarbures](#)
- | Projet de règlement sur l'[autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec](#)

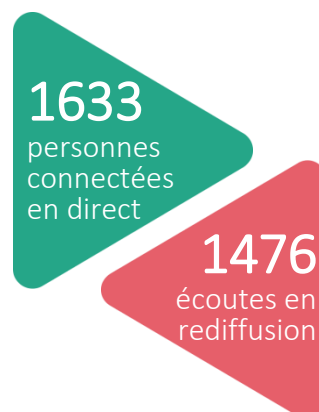
► Les grands dossiers publiés dans L'U en 2018

Janvier	Pleins feux sur le Congrès 2017
Février	Fiers des 25 ans de coopération internationale
Mars	Cultiver la ville
Mai	L'horticulture au Québec
Juin	Pour une ruralité vivante et prospère
Septembre	L'agriculture et la foresterie en mode électoral
Novembre	Changement de climat à l'horizon



► Des webinaires collés à nos réalités

- | Au cours des 12 derniers mois, l'Union a organisé et diffusé 12 webinaires sur sa [plateforme U+](#) qui ont bénéficié à plus de 3 000 internautes.
- | Les sujets chauds abordés cette année
 - > Les changements climatiques
 - > Agrométéo Québec, un outil pour optimiser les traitements phytosanitaires
 - > Le programme de mentorat « Embarque »
 - > Le prix du lait : état de situation et actions entreprises et envisagées
 - > Les nouvelles exigences provinciales en matière d'utilisation des pesticides
 - > L'agriculture de précision
 - > Des solutions pour pallier les périodes de sécheresse. Pour une première fois, ce séminaire était entièrement coordonné en région à partir du bureau de La Pocatière.





► Participation aux activités de prévention à la ferme

Près de 200 personnes, représentants des milieux agricoles, de la santé et de l'éducation, ont assisté aux deux journées de formation en santé et sécurité au travail tenues les 24 et 25 janvier à Drummondville. Ces ateliers qui traitaient plus particulièrement de l'utilisation sécuritaire des pesticides étaient organisés conjointement par l'Union et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNEST).

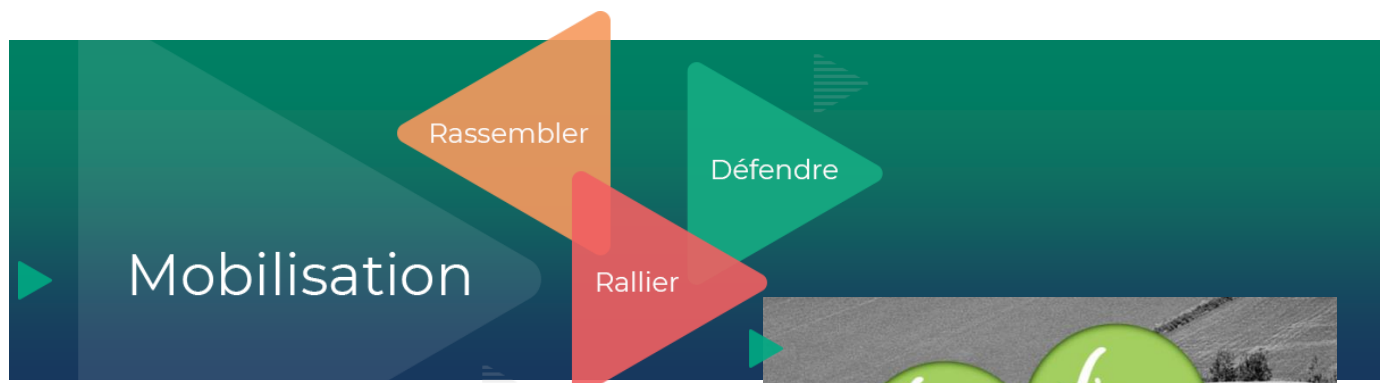
La présidente de la CNEST, Manuelle Oudar, a souligné les 20 ans de partenariat des deux organismes et tenu à rappeler combien la collaboration entre la CNEST, l'Union et tous les acteurs du milieu agricole contribuait à rendre les fermes du Québec plus sécuritaires.

► 11 ateliers régionaux sur la prévention et 162 participants

Région	N ^{bre} d'ateliers	N ^{bre} de participants
BAS-SAINT-LAURENT	2	16
CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD	2	23
CENTRE-DU-QUÉBEC	4	80
MONTÉRÉGIE	1	26
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2	17

► 9 camps de jour sur la sécurité à la ferme réunissant 913 élèves du primaire et 83 bénévoles

Région	N ^{bre} d'ateliers	N ^{bre} de participants	
		Enfants	Bénévoles
BAS-SAINT-LAURENT	3	100	10
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	168	35
CHAUDIÈRE-APPALACHES	3	430	14
ESTRIE	1	88	17
MAURICIE	1	127	7



► J'appuie mon agriculture, j'appuie ma forêt

Regroupées sous le thème J'appuie mon agriculture, j'appuie ma forêt, plusieurs activités de représentation ont été réalisées cette année, notamment en lien avec la présentation de la future politique bioalimentaire du Québec et dans le cadre de la campagne électorale.

Lancée en février, l'opération visait dans un premier temps à rencontrer les 125 députés du Québec afin de les sensibiliser aux enjeux agricoles et forestiers. La future politique bioalimentaire était bien sûr à l'ordre du jour de ces rencontres, mais d'autres sujets chauds se devaient d'être abordés : l'appui aux investissements en agriculture, la modernisation des programmes de soutien du revenu et de gestion des risques, la fiscalité foncière, la réglementation en environnement ainsi que la protection du territoire agricole. Plus de la moitié des députés ont été rencontrés à l'Assemblée nationale.

Le deuxième volet de cette opération a été déployé en marge de la campagne électorale et il aura permis, comme jamais, d'obtenir des engagements politiques de chacun de partis en lice. Le bilan est éloquent :

- | Visite des quatre chefs de parti au conseil général de septembre;
- | Organisation de 52 rencontres de députés et débats en région;
- | Production de vidéos, de communiqués et d'infolettres sur les enjeux agricoles;
- | Publication d'un numéro spécial de L'U;
- | Excellente couverture de presse : 180 articles et 11 entrevues publiés dans 257 médias.



► La Politique bioalimentaire enfin dévoilée

L'Union a très bien accueilli les orientations de la Politique bioalimentaire 2018-2025 dévoilée le 6 avril par le premier ministre du Québec, Philippe Couillard. Cette politique est en effet très près des attentes formulées par les représentants de l'Union lors du Sommet sur l'alimentation de novembre 2017 et lors des rencontres thématiques qui l'ont précédé. Au moment du dévoilement, le premier ministre était accompagné de quatre ministres venus présenter les liens qui unissent désormais leur ministère (Agriculture, Économie, Santé publique et Développement durable) à cette toute nouvelle stratégie gouvernementale.

► Ce qu'ils ont dit

« Notre gouvernement voit grand pour le secteur bioalimentaire. Avec cette politique, nous nous donnons les moyens de nos ambitions. »

Philippe Couillard

« La Politique bioalimentaire se distingue par sa portée et son cadre financier sur plusieurs années. »

Laurent Lessard

« Les entreprises bioalimentaires pourront compter sur le gouvernement du Québec afin de les aider à relever le défi de la compétitivité. »

Dominique Anglade

« La Politique présentée aujourd'hui vise l'équilibre entre les piliers du développement durable. »

Isabelle Melançon

« Avec sa volonté affichée d'accroître les connaissances alimentaires, la Politique bioalimentaire vient compléter d'autres initiatives telle la Politique de prévention en santé. »

Lucie Charlebois



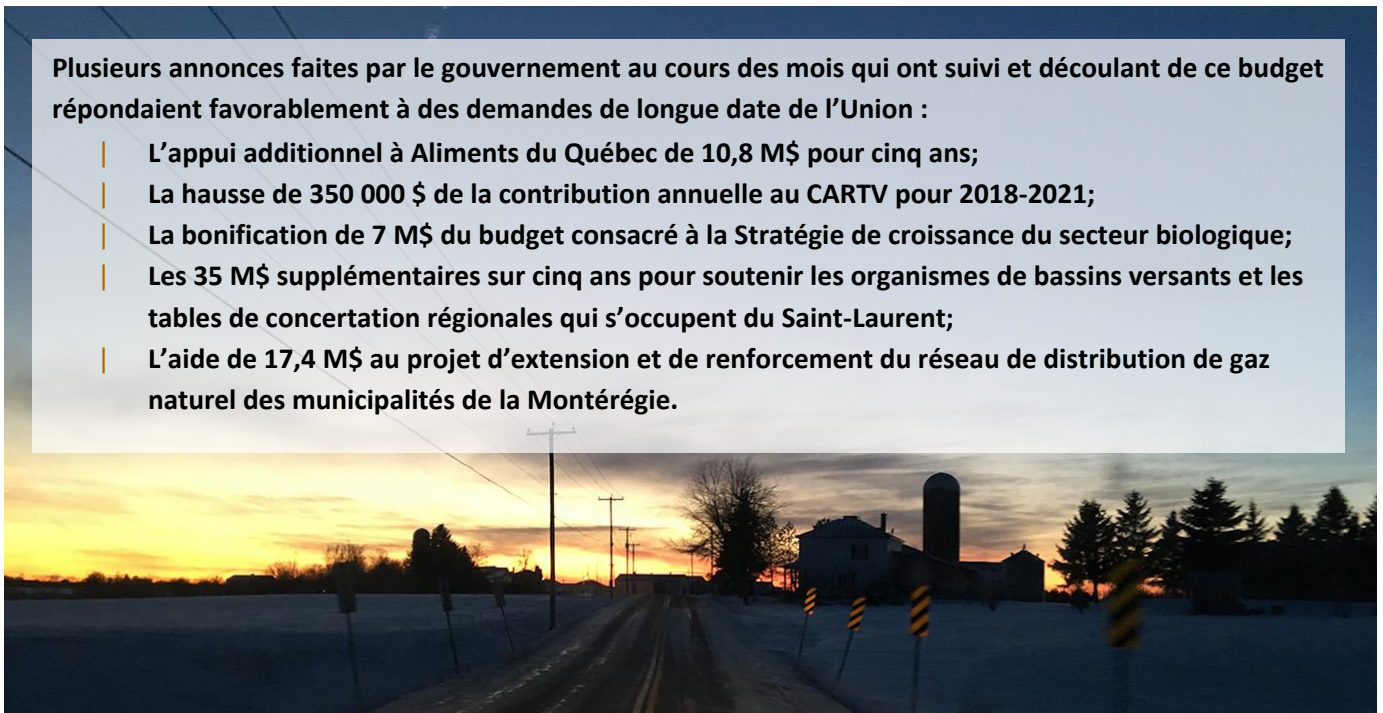
► Un bon budget : enfin!

Le budget 2018-2019 et le plan économique (2018-2023) présentés le 27 mars avaient mis la table au dévoilement de la Politique bioalimentaire et avaient eux aussi de quoi réjouir le milieu agricole.

- | Appui additionnel au secteur bioalimentaire de 310 M\$ sur cinq ans, dont les principales mesures pour le secteur agricole sont :
 - > Bien-être animal et efficacité énergétique à la ferme : 100 M\$;
 - > Plan de développement de la zone agricole : 28 M\$;
 - > Bonification du Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres : 16 M\$;
 - > Agroenvironnement : 19,8 M\$;
 - > Achat local (identification, promotion, valorisation, etc.) : 53,9 M\$;
 - > Formation, recherche et innovation : 29,7 M\$;
 - > Fiscalité foncière agricole : 10 M\$.
- | Renforcement du secteur forestier pour un montant de 127 M\$ dont :
 - > 41 M\$ pour la mise en valeur de la forêt privée;
 - > 10 M\$ pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette en forêt privée;
- | Expansion du réseau de distribution de gaz en région : 36,5 M\$;
- | Enveloppe de 810 M\$ sur cinq ans pour relever les défis du marché du travail (Stratégie nationale sur la main-d'œuvre).

Plusieurs annonces faites par le gouvernement au cours des mois qui ont suivi et découlant de ce budget répondaient favorablement à des demandes de longue date de l'Union :

- | **L'appui additionnel à Aliments du Québec de 10,8 M\$ pour cinq ans;**
- | **La hausse de 350 000 \$ de la contribution annuelle au CARTV pour 2018-2021;**
- | **La bonification de 7 M\$ du budget consacré à la Stratégie de croissance du secteur biologique;**
- | **Les 35 M\$ supplémentaires sur cinq ans pour soutenir les organismes de bassins versants et les tables de concertation régionales qui s'occupent du Saint-Laurent;**
- | **L'aide de 17,4 M\$ au projet d'extension et de renforcement du réseau de distribution de gaz naturel des municipalités de la Montérégie.**



► La saga de l'ALENA nous en a fait voir de toutes les couleurs

► En marge du G7

Le 7 juin, juste avant la rencontre du G7 à La Malbaie, près de 200 producteurs se sont rassemblés à l'invitation de la Fédération et du Syndicat des producteurs laitiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ils étaient venus rencontrer le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, afin de lui réclamer de nouveau la protection intégrale de la gestion de l'offre dans la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le premier ministre s'est adressé aux manifestants, leur a promis de conserver la gestion de l'offre, mais n'a jamais voulu confirmer que le système serait conservé dans son intégralité.



► En début de campagne électorale

Au moment où plusieurs analystes affirmaient qu'Ottawa et Washington étaient dans le sprint final de la négociation et que la gestion de l'offre serait le plat à jeter en pâture, un front commun politique historique à la défense de notre modèle agricole s'établissait au Québec. En effet, le 31 août, à l'invitation de l'Union, les chefs de parti et leurs représentants ont tenu une conférence de presse à laquelle participaient également les représentants des partenaires de la filière agroalimentaire, des chambres de commerce, des institutions financières et du monde syndical.



► Dans les rues de Montréal

Le 6 septembre, 500 jeunes de la relève agricole manifestaient à Montréal devant le bureau de Justin Trudeau pour défendre le modèle canadien de gestion de l'offre. Des jeunes de partout au Québec y ont participé, mais également d'autres, venus du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et d'aussi loin que l'Alberta. Leur message au premier ministre était on ne peut plus clair : Monsieur Trudeau, notre avenir est entre vos mains, ne le cédez pas aux Américains.



► D'un océan à l'autre

Toujours en septembre à Ottawa en conférence de presse, les représentants des producteurs laitiers de toutes les provinces canadiennes ont, d'une seule voix, demandé au gouvernement fédéral de veiller à ce que l'ALENA n'ait aucun impact négatif sur la production et la consommation de lait de ce côté-ci de la frontière. Les Producteurs laitiers du Canada ont de nouveau rappelé que leur secteur avait déjà fait les frais des accords commerciaux conclus avec l'Europe et les pays du Partenariat transpacifique.



► Dans la nuit du 30 septembre

Annoncée dans la nuit du 30 septembre, la conclusion d’une entente entre le Canada, les États-Unis et le Mexique a créé une onde de choc chez les producteurs sous gestion de l’offre, partout au Canada.

► Quelques jours après la signature

Au matin du 12 octobre, près de 600 agriculteurs, intervenants du milieu et consommateurs prenaient part à un rassemblement pour dénoncer ce qu’ils ont appelé « la trahison du gouvernement de Justin Trudeau ». Accompagnés d’un convoi de 30 tracteurs tirant plusieurs remorques, les manifestants, qui provenaient de la Montérégie, du Centre-du-Québec, de l’Estrie et de Lanaudière, se sont rendus devant les bureaux du député libéral fédéral Pierre Breton. Au même moment, 100 personnes manifestaient devant le bureau de Jean-Claude Poissant, secrétaire parlementaire du ministre fédéral de l’Agriculture.



► De concert avec les citoyens du Québec

Les concessions canadiennes dans l’Accord États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC) sont sans précédent. On a cédé des parts de marché importantes, notamment dans le secteur laitier, et on aurait accordé aux Américains un droit de regard sur nos propres politiques laitières. C’est la goutte d’eau qui a fait déborder le vase, et afin d’exprimer ce ras-le-bol, le 18 novembre à l’invitation de l’Union, [plus de 5 000 agriculteurs, partenaires de la filière, intervenants de la société civile et consommateurs ont marché dans les rues de Montréal](#) pour une même cause : notre avenir alimentaire.



[Lire le plaidoyer](#)

[Visiter le site garde-manger en danger](#)

► Pour la suite

Justin Trudeau s’est engagé à compenser de façon juste et équitable les pertes liées aux récentes concessions commerciales. Il a aussi acquiescé à la demande des producteurs de mettre en place un comité chargé d’analyser tous les tenants et aboutissants de l’AEUMC et de trouver les moyens de s’y adapter et de minimiser les pertes pour l’ensemble du secteur. Au moment d’écrire ces lignes, il subsistait encore plusieurs inconnus quant aux détails de l’entente et de son entrée en vigueur. La bataille n’est pas terminée! À suivre...



► Front commun contre les projets de règlement sur les hydrocarbures

Le 16 novembre 2017, citoyens, agriculteurs et groupes syndicaux et environnementaux unissaient leur voix pour demander au gouvernement du Québec le retrait intégral de ses projets de règlement visant la mise en œuvre de la Loi sur les hydrocarbures. En juin 2018, le gouvernement déposait une nouvelle version beaucoup plus restrictive au regard des activités d'exploration et d'exploitation. Pour l'Union, les superficies cultivables sont limitées et déjà passablement sous pression, d'où l'importance d'assurer la protection du territoire et des activités agricoles.

À ce jour, les règlements n'ont pas été adoptés et l'Union demande toujours d'interdire les activités d'exploration, de production et de stockage des hydrocarbures ainsi que la fracturation, notamment hydraulique, dans la zone agricole.

► Fiscalité foncière agricole : un dossier à régler!

Le 19 juin, quelque 300 producteurs de la Montérégie et de Lanaudière ont participé aux manifestations organisées en simultané à Saint-Hyacinthe et à L'Assomption. Plusieurs députés ainsi que des représentants du milieu municipal étaient sur place pour appuyer les agriculteurs qui demandent au gouvernement des solutions pour contrer l'augmentation du fardeau fiscal dont ils font les frais. De 2007 à 2016, le coût des taxes assumé par les producteurs est passé de 35,7 à 62 M\$ et il pourrait encore doubler d'ici 2020 si rien n'est fait! Pour les agriculteurs, cela pourrait représenter jusqu'à 25 % de leur revenu net. Une pétition intitulée Taxes foncières agricoles, il est temps d'agir! a été lancée le jour même.



► Engagements de la CAQ sur ce dossier

Dans le dossier de la fiscalité foncière, les engagements formulés par Coalition avenir Québec (CAQ) en campagne électorale se résument comme suit : « Sur les bases des discussions entreprises depuis plusieurs années entre l'UPA et le gouvernement du Québec, un gouvernement de la CAQ travaillera à mettre en place un nouveau programme fiable et efficace qui remplacera l'actuel PCTFA et réglera le problème de façon durable, autant pour les agriculteurs que les municipalités. »

► Impact de la hausse du salaire minimum

Dévoilé en juin, un sondage mené auprès des producteurs horticoles démontrait que la hausse du salaire minimum pourrait entraîner une baisse de la production, particulièrement dans les secteurs des petits fruits et des légumes. Les résultats de cette enquête ont donné du poids aux demandes des secteurs horticoles qui réclament du gouvernement un crédit d'impôt pour pallier la différence entre le salaire minimum actuel et l'augmentation du coût de la vie.

90 %
des producteurs
sont touchés

43 %
pourraient ne
faire aucun
bénéfice

► Quelques faits saillants du sondage

- | 55 % attendent avant de faire des investissements;
- | 47 % ont coupé dans les dépenses;
- | 11 % envisagent de diminuer leurs surfaces en production;
- | 22 % ont réduit leur nombre d'employés;
- | 6 % songent à délaisser les cultures horticoles.

► La solidarité : une tradition de longue date

Le temps exceptionnellement chaud de l'été 2018 a causé de sérieux dommages aux cultures un peu partout au Québec. Résultats : des rendements lamentables en foin et en fourrage et beaucoup de stress quant aux réserves nécessaires pour nourrir les troupeaux. Fidèles à leur tradition d'entraide et de solidarité, l'Union et ses groupes affiliés se sont vite retroussé les manches pour venir en aide aux producteurs : sensibilisation des élus, coordination des achats et des ventes de foin, webinaire avec des conseillers-experts pour analyser les options possibles, etc. De son côté, l'Union a lancé l'Opération foin en offrant gracieusement aux producteurs moins touchés la possibilité d'annoncer les réserves de foin disponibles dans La Terre de chez nous.



Au moment d'écrire ces lignes, pour l'année 2018, des avances totalisant 45,6 M\$ avaient été versées par La financière agricole du Québec en assurance récolte foin et pâturages.

► 40 ans de protection du territoire et des activités agricoles

Avant l'adoption de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), des milliers d'hectares de sols agricoles avaient été sacrifiés au profit d'un développement urbain débridé, notamment dans la région de Montréal. Au détour des années 70, l'Union et d'autres organisations ont sonné l'alarme et en 1978, le Québec se dotait d'un outil législatif capable de véritablement protéger le territoire agricole pour les générations futures.

Le 9 novembre, l'Union a souligné les 40 ans de la LPTAA en diffusant un webinaire réunissant 5 personnes clés pour discuter des enjeux de protection du territoire agricole.

Depuis 1978, la LPTAA veille sur plus de 6 millions d'hectares de terres agricoles. Cependant, cette zone, si protégée soit-elle, est constamment grugée par l'étalement urbain et convoitée par les secteurs de l'immobilier et de la haute finance, ainsi que pour y implanter d'autres usages que l'agriculture.

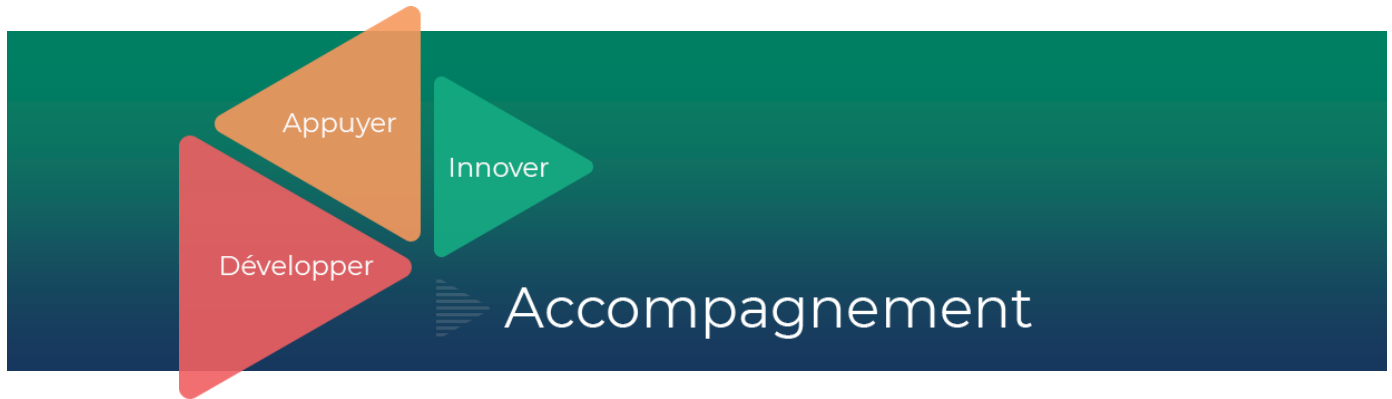


[Revoyez le webinaire sur la plateforme U+](#)

► D'autres représentations ont elles aussi porté leurs fruits en 2018

- | Le projet de loi 85, qui visait à créer des pôles logistiques en bordure de l'autoroute 30, au beau milieu des meilleures terres agricoles, a été abandonné. Rappelons que celui-ci aurait eu préséance sur toute autre loi ou règlement, y compris la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.
- | Les prélevés pour la recherche et la promotion ont été réintroduits dans le calcul du revenu stabilisé établi en assurance stabilisation des revenus agricoles.
- | La ministre du Développement durable a reporté l'entrée en vigueur des projets de règlement nécessaires à l'application de la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement prévue le 1er décembre 2018. Cela permettra de poursuivre le travail afin d'instaurer un régime d'autorisation plus simple, plus clair et plus prévisible.





► Les agricultrices à la une

Journée internationale des femmes

Le 8 mars, dans le cadre de la Journée internationale des femmes, la ministre responsable de la Condition féminine, Hélène David, était de passage dans l'entreprise de Martine Bourgeois, copropriétaire de la Ferme St-Ours en Montérégie et agricultrice de l'année 2017. Le ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, la présidente des Agricultrices du Québec, Jeannine Messier, et le président général de l'Union, Marcel Groleau, étaient également présents pour souligner l'apport inestimable des femmes dans le développement de l'agriculture au Québec.



30 ans, ça se publie!

Pour souligner le 30e anniversaire de leur fédération, les Agricultrices du Québec ont publié cette année un album-souvenir intitulé 30 ans d'histoire, 30 ans de réalisations. Cet ouvrage est disponible en ligne sur le site des Agricultrices du Québec.

Fière agricultrice du Québec

Les femmes sont très présentes en agriculture; elles sont tantôt copropriétaires, employées, partenaires ou propriétaires uniques. Pourtant, encore trop souvent, leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur... une des raisons pour laquelle les Agricultrices du Québec ont lancé en août dernier leur campagne de valorisation Fière agricultrice du Québec. Celle-ci vise à rappeler que ces femmes qui s'impliquent dans la ferme, qu'elles soient propriétaires ou non, sont des agricultrices à part entière. Pour l'occasion, une série de courtes vidéos mettant en vedette des femmes passionnées par leur métier ont été réalisées et diffusées sur les médias sociaux. L'objectif : amorcer un mouvement de fierté chez les agricultrices et leur donner le goût de participer plus activement au développement de l'agriculture.

► J'adhère à l'innovation, un projet qui fait son chemin!

En mars, l'Association des producteurs maraîchers du Québec lançait sa campagne J'adhère à l'innovation dont l'objectif était de consulter les producteurs sur un projet de fonds collectif de recherche géré et financé par et pour les producteurs. Dans le contexte actuel (hausse du salaire minimum, apparition de nouveaux ravageurs, réglementation sur les pesticides, etc.), il est primordial de trouver des réponses et des solutions de rechange aux problèmes communs des entreprises. Au moment d'écrire ces lignes, le futur fonds de recherche avait reçu l'appui de plus de 170 producteurs représentant 70 % des superficies de légumes de champs destinés au marché frais. La contribution des producteurs est évaluée à 450 000 \$/an. Si le projet va de l'avant, l'effet de levier généré permettra d'investir 3 M\$ chaque année en recherche et développement. À suivre...



► Identification des fruits et légumes frais du Québec

Après deux ans d'attente, le gouvernement a finalement adopté le Règlement sur l'indication de l'origine des fruits et des légumes frais. En vigueur depuis le mois de mai, il oblige les détaillants et les commerçants à bien identifier les fruits et légumes frais cultivés au Québec, qu'ils soient préemballés ou vendus en vrac, au moyen des expressions « Produit du Québec », « Cultivé au Québec » ou « Récolté au Québec ». Il s'agit d'une belle victoire pour les représentants de la Table horticole de l'Union qui réclament cette mesure depuis plusieurs mois. Mentionnons aussi qu'à la suite d'une demande de la Table, les certifications « Aliments du Québec » et « Aliment du Québec BIO » peuvent aussi être considérées comme identifiant.



► Une année sous le signe de la formation pour AGRICarrières

L'année 2017-2018 aura été bien remplie pour l'équipe d'AGRICarrières, notamment au chapitre de la formation de la main-d'œuvre. Parmi les projets entrepris au cours des derniers mois, mentionnons le stage FermEmploi, les formations en ligne et les ajouts aux programmes d'apprentissage en milieu de travail. Toutes les réalisations du comité sectoriel de la main-d'œuvre de la production agricole ont un objectif commun : répondre aux besoins des producteurs et des travailleurs agricoles en matière de formation, d'emploi et de gestion des ressources humaines. [Consultez le rapport annuel 2017-2018 d'AGRICarrières](#)



► **ATQ s'attaque à la traçabilité du secteur laitier canadien**

En vertu d'une entente conclue avec les Producteurs laitiers du Canada et le Réseau laitier canadien, Agri-Traçabilité Québec (ATQ) a obtenu cette année le mandat de mettre en œuvre une solution répondant aux standards élevés du secteur laitier en matière de traçabilité. La plateforme AGTWeb, développée par ATQ, a été choisie pour sa capacité à répondre aux trois principes fondamentaux, soit l'identification des animaux, l'identification des sites et la déclaration des déplacements. Mentionnons que cette plateforme a été éprouvée avec succès, notamment dans le secteur porcin canadien avec la solution PorcTracé mise en place en 2014. [Consultez le rapport annuel 2017-2018 de l'organisme](#)



► **Sirop d'érable : un coup de pouce à la réserve stratégique**

Le 22 mars, Ottawa et Québec accordaient une aide financière de 774 000 \$ à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec pour la gestion de la réserve stratégique de sirop d'érable. Le programme d'avances de fonds proposé par la Fédération permet aux producteurs acéricoles d'obtenir un paiement sur les ventes de leur sirop intracontingent conservé à l'entrepôt. Ces avances prennent la forme de prêts avec intérêt. Les sommes consenties par le gouvernement permettent d'assumer les coûts associés au démarrage et à la mise en place du programme ainsi qu'une partie des intérêts payés par les producteurs participants.



► **Avez-vous votre forestier de famille?**

Lancée en avril par la Fédération des producteurs forestiers du Québec, en collaboration avec de nombreux partenaires, dont l'Union, la campagne Avez-vous votre forestier de famille? vise à mettre en valeur le réseau québécois de conseillers forestiers et à faire connaître la mesure de remboursement des taxes foncières permettant de soutenir la réalisation de travaux d'aménagement forestier. C'est une campagne qui tombait à point, car des études récentes démontrent qu'une proportion croissante de propriétaires forestiers sont à la recherche de soutien professionnel pour les accompagner dans la protection et la mise en valeur de leur boisé.



► Bonne nouvelle pour le secteur biologique

Le gouvernement fédéral est revenu sur sa proposition d'obliger les fournisseurs de services qui font affaire avec les producteurs biologiques (transport, abattage ou entreposage) à certifier leurs activités comme étant biologiques. Initialement prévue au projet de Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), lequel contient désormais toutes les règles entourant la certification des produits biologiques, cette obligation a été retirée en juin à la suite de représentations de l'Union et de ses partenaires du secteur bio. Seules les certifications des produits biologiques et des activités d'emballage et d'étiquetage continueront d'être exigées. Le RSAC entrera en vigueur le 15 janvier 2019.



► Bonne nouvelle pour les éleveurs de grands gibiers

Les éleveurs de grands gibiers ont reçu une excellente nouvelle cette année alors que le gouvernement mettait fin à l'obligation de détenir un permis de garde d'animaux pour les producteurs de sangliers et de grands gibiers enregistrés au MAPAQ. Désormais, seuls les propriétaires d'élevages de loisir devront se procurer ce permis. Rappelons que cela fait deux ans que la Fédération des éleveurs de grands gibiers du Québec et l'Union réclament cette modification.



► Les cidriculteurs conservent leurs droits

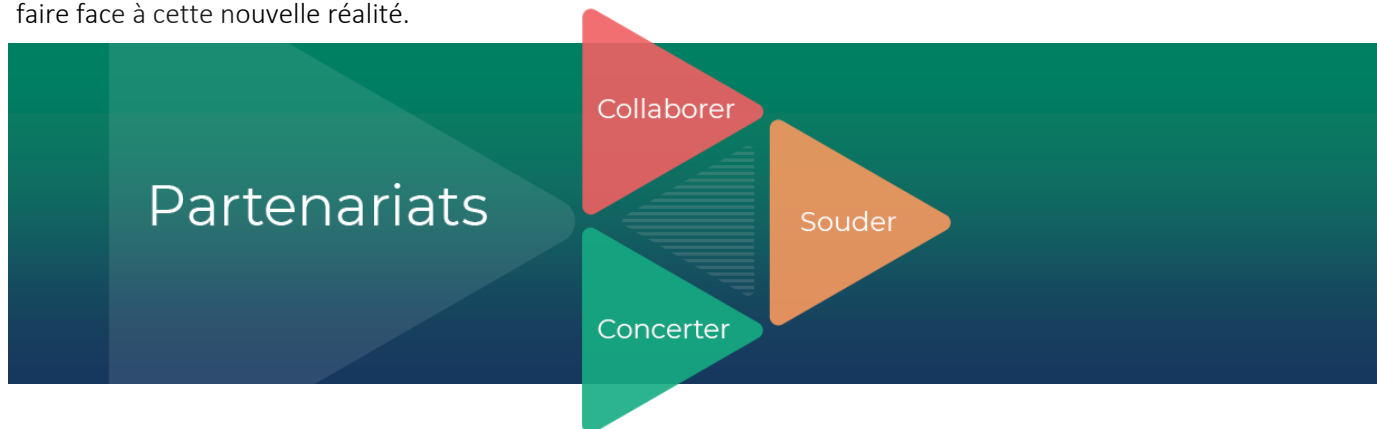
Le projet de loi 170 modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool a été adopté à l'unanimité le 12 juin. À la suite des consultations particulières auxquelles l'Union participait, différents amendements ont été apportés au projet de loi, notamment le maintien du permis de vendeur de cidre ainsi que la création d'un permis saisonnier et d'un permis accessoire, rendant possible la vente d'alcool durant la tenue d'activités touristiques, sociales ou familiales et l'abolition de l'obligation du timbrage des bouteilles par les producteurs artisans.



► Aide ponctuelle à la suite d'épisodes printaniers de grêle

Les gouvernements du Québec et du Canada ont offert un programme d'aide ponctuelle destiné aux agriculteurs ayant engagé des dépenses imprévues à la suite des épisodes de grêle survenus en 2017. Cette aide dotée d'une enveloppe pouvant atteindre 13 M\$ a été répartie dans les régions touchées, soit le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, la Chaudière-Appalaches et la Montérégie. Pour l'Union, il s'agit évidemment d'une bonne nouvelle, mais les enjeux sont beaucoup plus grands. Les événements climatiques extrêmes sont de plus en plus

fréquents au Québec. L'aide annoncée est la bienvenue, mais il faudra trouver des solutions permanentes pour faire face à cette nouvelle réalité.



► **L'alliance ARIANE plaide en faveur d'une politique nationale de l'aménagement du territoire**

Plus d'une centaine de personnes, parmi lesquelles des acteurs du monde municipal, des professionnels ainsi que des représentants du milieu des affaires et des domaines de l'environnement, de la santé publique et de l'agriculture, étaient réunies à Québec, le 20 février, à l'occasion du Forum Savoir où on s'en va, organisé par l'[alliance ARIANE](#). Cette rencontre visait à définir les actions à prendre pour que le Québec se dote d'une politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Cette rencontre a conduit à la publication, en juin, de la [Feuille de route : vers une politique nationale d'aménagement du territoire pour le Québec](#), laquelle rappelle l'importance d'aménager durablement le territoire, et notamment la zone agricole.



► **Les défis de main-d'œuvre : quelles solutions pour les régions?**

Le 5 février, l'événement Place aux jeunes en région, présenté par l'Union des producteurs agricoles et la Fédération québécoise des municipalités, a permis de mettre en lumière les défis de recrutement de main-d'œuvre à l'échelle régionale. Après avoir fait les constats nécessaires, panellistes et conférenciers ont abordé les pistes de solution et présenté des initiatives innovantes pouvant assurer la vitalité de l'économie régionale. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'édition 2018 de la Semaine des régions, présentée par Desjardins.

► **La FAO renouvelle son partenariat avec UPA DI**

En début d'année, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) confirmait la poursuite, pour une autre période de cinq ans, du partenariat FAO-UPA DI amorcé en 2012. Rappelant les nombreux succès qui ont marqué ce partenariat, le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, a dit

souhaiter que les deux organisations continuent « de contribuer à la sécurité alimentaire et à des systèmes alimentaires durables, en soutenant l'agriculture familiale sous toutes ses formes, notamment par le



développement d'organisations professionnelles performantes et équitables ».

► Des leaders des organisations partenaires d'UPA DI de passage au Québec

En mars, 14 leaders d'organisations paysannes partenaires d'UPA Développement international (UPA DI), provenant d'Haïti, du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal, étaient de passage au Québec pour une mission de réflexion stratégique. Cette initiative, une première dans l'histoire de la collaboration sud-nord entre UPA DI et ses partenaires, fut en quelque sorte l'activité de clôture du 25e anniversaire de l'organisme. Cette réunion hors du commun a permis de créer un lieu d'échange entre les différents acteurs clés de la coopération internationale dans le secteur agricole. Les réflexions issues de ce forum guideront UPA DI dans le développement de projets et de partenariats en Amérique du Sud, en Haïti et en Afrique de l'Ouest.



► L'Union, partenaire du tout premier gala de la gastronomie québécoise

La musique a ses Félix, la télé a ses Géméaux, l'humour ses Oliviers... et depuis avril 2018, la gastronomie a ses Lauriers! Désormais, le [Gala des Lauriers](#) valorisera la gastronomie québécoise en couronnant les meilleurs parmi ses chefs, ses artisans, ses producteurs agricoles et tous les acteurs qui participent à son plein épanouissement.

Tenu à Québec le 16 avril, le tout premier gala a réuni près de 650 invités. Le président général de l'Union, Marcel Groleau, accompagné de Ricardo, a remis le prix Producteur de l'année à Miels d'Anicet.

► L'ARTERRE au service de la relève

C'est en mars dans le cadre du 36e Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec que le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec a procédé au lancement officiel de L'ARTERRE, le service provincial de maillage agricole axé sur le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. À ce jour, [L'ARTERRE](#) offre un service d'accompagnement dans 50 MRC où 28 agents de maillage appuient dans leurs démarches les 1 000 candidats inscrits dans la base de données.

► Bonne récolte pour AgriRECUP

La dernière édition de la collecte de produits périmés d'AgriRECUP, qui se tenait au Québec, a encore connu un franc succès. Divulgués en février, les résultats de cette opération tenue à l'automne 2017 faisaient état de 39 325 kg de pesticides et de 421 kg de médicaments pour animaux ayant été rapportés par les producteurs chez l'un des détaillants participants. L'Union est associée à cette collecte depuis ses tout débuts en 2001.

► Des fermes adaptées pour le climat futur

Le projet triennal [Agriclimat](#) vise à mieux comprendre l'impact des changements climatiques sur l'agriculture et à élaborer des plans d'adaptation régionaux avec les producteurs agricoles.

En 2018, de nombreux partenaires dont Ouranos, VIA pôle d'expertise en services-conseils agricoles et neuf fédérations régionales ont permis d'atteindre, et même de dépasser, les objectifs prévus.

► L'aide financière

Mis de l'avant par les producteurs agricoles, le projet Agriclimat a reçu cette année une aide financière du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Un soutien de 666 515 \$, financé par le Fonds vert dans le cadre du programme Action-Climat Québec, a été annoncé le 9 juillet 2018.



► Sur le terrain

- | Près de 150 personnes participent aux neuf groupes de travail régionaux, composés à majorité de producteurs agricoles;
- | 20 professionnels, employés des fédérations régionales ou des clubs-conseils en agroenvironnement ont reçu quatre formations et coordonnent maintenant le déploiement du projet en région;
- | Près de 400 personnes ont visionné les deux webinaires portant sur les
- | changements climatiques (présentés sur la plateforme U+).



► Tous ruraux

« Sur cette planète qui semble rétrécir à mesure qu’augmente la population mondiale, le territoire du Québec est une richesse inestimable, sans doute notre plus grande richesse collective. »

Réunis à Québec le 23 mai 2018, quelque 200 acteurs des quatre coins de la province ont uni leur voix au [mouvement Tous ruraux](#) pour demander au gouvernement de mener des actions concrètes, de concert avec les intervenants sur le terrain, pour assurer l’occupation et la vitalité des territoires ruraux.

Le rassemblement fut aussi l’occasion de dévoiler le portrait des milieux ruraux québécois réalisé par la firme Coop Carbone, lequel met en lumière de nombreux enjeux qui interpellent aujourd’hui ses populations.

► Les enjeux

- | On anticipe une pénurie importante de main-d’œuvre puisqu’en milieu rural, près de la moitié (49 %) des personnes en âge de travailler est considérée comme préretraîtée. À cela s’ajoute une décroissance de la population des régions éloignées de 7 %.
- | L’attractivité des territoires dépendra de la capacité à offrir aux ménages et entreprises qui l’occupe, notamment un accès adéquat à Internet et à la téléphonie mobile.

Le mouvement Tous ruraux a pu bénéficier de l’appui d’un des plus grands ambassadeurs de la ruralité au Québec, [Fred Pellerin](#). De nombreuses personnalités l’ont épaulé pour porter le message

► Un 2e forum sur la santé psychologique

Le 26 avril 2018, un 2e forum sur la santé psychologique organisé conjointement par l’Union et le Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec a réuni plus de 250 participants à travers tout le Québec. L’événement a attiré autant des représentants des producteurs agricoles que des intervenants de la filière et du réseau de la santé et des centres de prévention du suicide.

L’organisation est bien en selle pour poursuivre, en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu, le travail amorcé il y a deux ans pour prévenir la détresse psychologique en agriculture. Rappelons que ce forum était diffusé en direct du Centre des congrès de Saint-Hyacinthe dans sept forums satellites tenus à Lévis, Joliette, Jonquière, Saint-Eustache, Sherbrooke, Rimouski et Rouyn-Noranda.

► Les moments forts de la journée

- | La conférence d'ouverture du Dr Amir Georges Sabongui sur les façons d'anticiper la détresse psychologique et d'ajuster le tir avant qu'il soit trop tard;
- | La présentation de l'œuvre conjointe de Justin Laramée, metteur en scène, et Ginette Lafleur, chercheuse en psychologie, Lettre à mon fils;
- | Les témoignages de trois agricultrices (Geneviève Manseau, Marie-Pier Béliveau et Sabrina Caron) sur les moyens d'aménager la vie à la ferme pour favoriser un bon équilibre;
- | La prestation humoristique et positive du conteur Martin Savoie, une réflexion sur l'importance de mener la vie qui nous habille le mieux.



► Un nouvel outil dans le domaine de la postvention

L'Union et le Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec ont aussi profité de la tenue du Forum pour lancer le tout premier guide sur la postvention à la suite d'un suicide. Rédigé à l'intention des premiers répondants, des intervenants régionaux en santé psychologique ainsi que des responsables du dossier de la santé psychologique au sein de l'Union, ce guide vise à faire connaître la marche à suivre afin de fournir rapidement aux personnes et aux milieux touchés l'assistance requise lorsque survient un suicide.

► L'Union partenaire de l'Agora métropolitaine

En octobre, près de 600 élus, citoyens et experts participaient à la 3^e édition de l'Agora métropolitaine. Organisé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), en collaboration avec une dizaine d'organismes, dont l'UPA, ce forum est l'un des mécanismes de suivi du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, adopté en 2011. L'atelier Urbanisation et mise en valeur des terres agricoles, sous la responsabilité de l'UPA, a permis de mettre en lumière l'ampleur de la pression qui continue de s'exercer sur la zone verte : spéculation foncière, contraintes réglementaires, étalement urbain, etc.

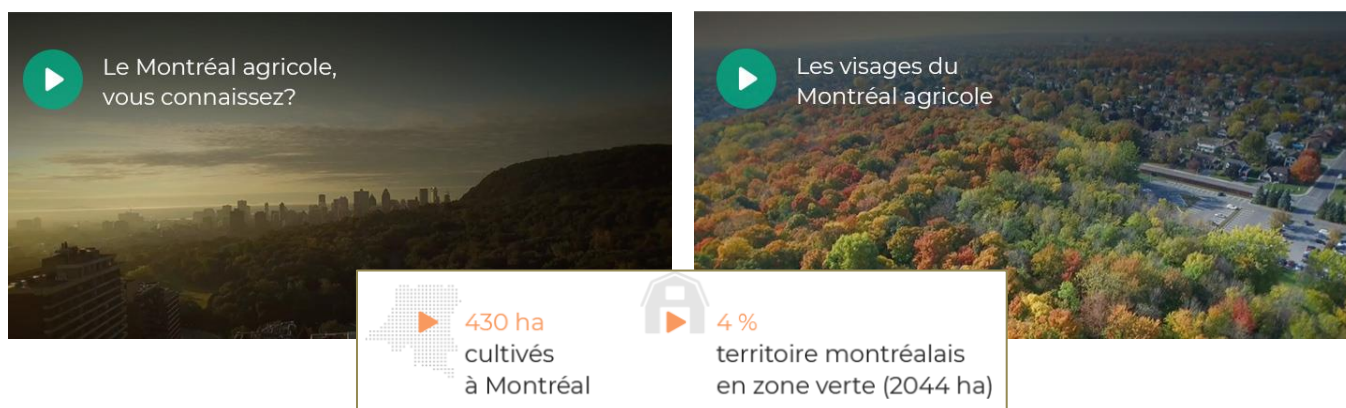
► Quatre grandes orientations adoptées en atelier

- | Réitérer l'engagement des municipalités de la CMM à conserver intégralement la zone agricole;
- | Mettre sur pied un programme de remise en culture des friches agricoles;
- | Mettre en œuvre la Banque métropolitaine de terres et de fermes au bénéfice de la relève;
- | Favoriser la concertation sur les enjeux de cohabitation (reconnaissance et mise en valeur des multiples fonctions ainsi que des biens et services écologiques de l'agriculture).

► Le Montréal agricole, vous connaissez?

L'Union et le Système alimentaire montréalais (SAM) dévoilaient cette année deux vidéos originales produites dans le but de faire découvrir l'agriculture sur l'île de Montréal et de sensibiliser le grand public et les décideurs municipaux à la nécessité de protéger, voire d'accroître, les quelque 430 ha en culture.

Le SAM est un réseau de plus de 250 partenaires engagés à améliorer le système alimentaire à Montréal. Par ses actions, il veut contribuer à l'atteinte de l'objectif métropolitain d'accroître de 6 % les superficies agricoles du grand Montréal.



À souligner

Célébrer

Reconnaître

Honorer

► Les anniversaires

- | 50e Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue
- | 50e Centre régional des jeunes agriculteurs du Saguenay–Lac-St-Jean
- | 40e Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec
- | 25e Solidarité rurale du Québec (souligné par le lancement de Tous ruraux)
- | 25e UPA Développement international
- | 20e Partenariat en santé et sécurité au travail
- | 20e Association des producteurs de fraises et framboises du Québec
- | 10e Plan conjoint des producteurs de poulettes du Québec
- | 10e Agence de vente des agneaux lourds gérée par Les Éleveurs d'ovins du Québec
- | 5e Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

► Coups de chapeau

Deux prix pour l'Union

Bravo à l'Union pour ses deux prix d'excellence nationaux 2018 décernés par la Société canadienne de relation publique à Charlottetown le 28 mai. Cet événement annuel célèbre les meilleures réalisations canadiennes en relation publique et en communication. La campagne On fait tous partie de la recette de l'Union a remporté le bronze dans la catégorie Campagne canadienne de gestion d'enjeu/de crise de l'année et l'argent dans la catégorie Meilleure publication externe (imprimée ou électronique).

Laurent Pellerin au Temple de la renommée de l'agriculture!

C'est en 1976 que Laurent Pellerin a décidé de laisser son métier de psychoéducateur pour s'investir pleinement en agriculture. Il ne savait pas, à l'époque, que cette décision l'amènerait à consacrer 40 ans de sa vie à la défense des agricultrices et agriculteurs, tant au Québec et au Canada que sur la scène internationale. L'Union est donc très fière de son intronisation au Temple de la renommée de l'agriculture. Un prix plus que mérité pour tout le travail accompli et les gains obtenus pour le secteur agricole. Laurent Pellerin a été président de l'UPA de 1993 à 2007.



► Hommages à deux bâtisseurs



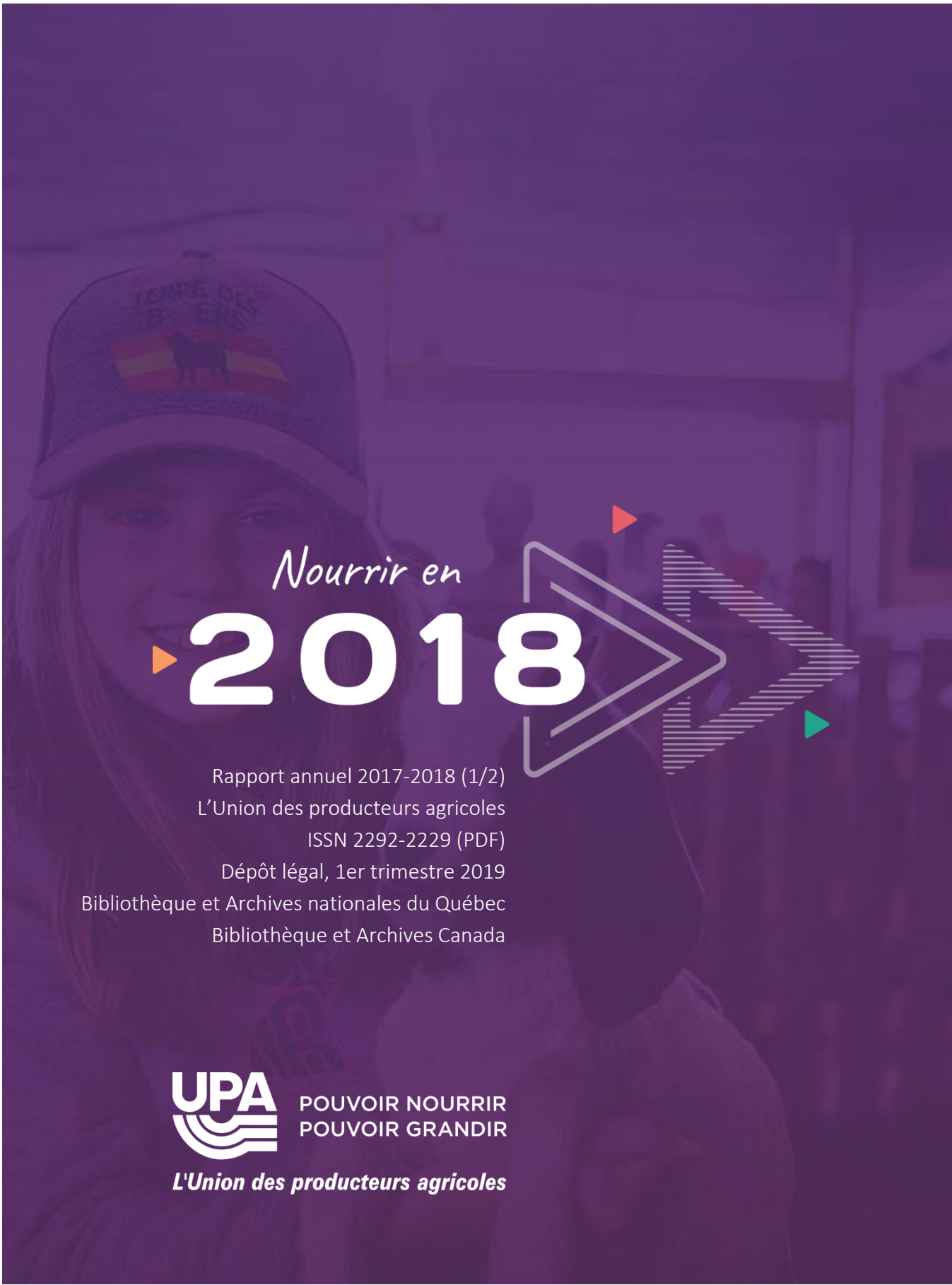
Pierre Gaudet 1951-2018

Décédé le 20 septembre à l'âge de 67 ans, Pierre Gaudet était une personne engagée, passionnée, convaincue et convaincante. Il est devenu en 1979, à l'âge de 28 ans, le plus jeune président de l'UPA. Il fut aussi président de la Fédération d'agriculture biologique de 1994 à 2015 et maire de la municipalité d'Aston-Jonction de 1991 à 2017. Pierre Gaudet était un homme chaleureux doté d'un très grand sens de l'humour; c'était aussi un solide leader qui savait rallier les troupes autour de positions communes.



Léo Vigneault 1929-2018

Décédé le 8 novembre à l'âge de 89 ans, Léo Vigneault a travaillé au sein de l'Union pendant 36 ans. D'abord engagé à l'UPA de Nicolet en 1956, il a par la suite occupé les postes de directeur du Service d'éducation et d'information de la Confédération puis de secrétaire général adjoint de l'Union. C'est sous sa gouverne qu'ont été tenus les référendums sur l'adoption des plans conjoints dans les secteurs du porc et des céréales. Il a aussi été en première ligne lors du référendum de 1972 qui a fait de l'Union l'organisation légalement accréditée pour représenter tous les producteurs du Québec.



Nourrir en 2018

Rapport annuel 2017-2018 (1/2)
L'Union des producteurs agricoles
ISSN 2292-2229 (PDF)

Dépôt légal, 1er trimestre 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles